



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER  
MRC DE LA MITIS

## **AVIS PUBLIC AUX HABITANTS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER**

AVIS PUBLIC est donné par Robert Lyman, directeur général et secrétaire-trésorier adjoint de la MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le lundi 31 janvier 2022 à 19 h00, cette séance se tiendra à huis clos par téléconférence en raison des consignes sanitaires liées à la COVID 19.

Les points suivants seront à l'ordre du jour :

- 1. Ouverture de la séance extraordinaire**
- 2. Vérification de l'avis de convocation**
- 3. Nomination d'un secrétaire d'assemblée**
- 4. Adoption de l'ordre du jour**
- 5. Autorisation de paiement facture # 050190 à Excavation Léon Chouinard et fils Ltée**
- 6. Approbation des dépenses au Programme d'aide à la voirie locale Sous-volet – Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale**
- 7. Période de questions basées uniquement sur les points à l'ordre du jour**
- 8. Clôture et levée de l'assemblée**

**Donné à Saint-Charles-Garnier ce 27 janvier 2022**

---

Robert Lyman, Secrétaire-trésorier adjoint

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné Robert Lyman directeur général et secrétaire-trésorier adjoint, certifie sous mon serment d'office, avoir affiché le document suivant aux endroits publics déterminés par la municipalité le 27 janvier 2022.

En foi de quoi, je signe à Saint-Charles-Garnier ce 27 janvier 2022

---

Robert Lyman, directeur général, secrétaire-trésorier adjoint